

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE SQUARES ET JARDINS DE VINCENNES (94300) PASSE AVEC LA SOCIETE UNIVERSAL PAYSAGE DÉCISION N° DM-21-157 EN DATE DU 29 AVRIL 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Marie ;

VU l'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP, au JOUE et au Profil acheteur de la Ville le 10 décembre 2020 relatif à l'entretien des espaces verts de squares et jardins de Vincennes (94300) ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 17 mars 2021 attribuant le marché relatif à l'entretien des espaces verts et de squares et jardins de Vincennes (94300), à la société UNIVERSAL PAYSAGE qui a présenté une offre jugée économiquement avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société UNIVERSAL PAYSAGE sise 8 rue Philipe Lebon, 77500 CHELLES représentée par Monsieur Michel CHAUVIN, Directeur Général, le marché relatif à l'entretien des espaces verts et de squares et jardins de Vincennes (94300).

Le marché est passé pour une durée initiale de 12 mois et est reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 48 mois.

Le montant maximum annuel estimé s'élève à 181 986,02 € (218 383.22 € TTC) et est décomposé comme suit :

- Prestations forfaitaire annuelles : 91 986,02 € HT (110 383,22 € TTC)
- Prestations hors forfait Montant maximum de 90 000 € HT (108 000,00 € TTC) par an.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210429-Imc1H8387H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/04/2021

Date de Publication : 29/04/2021

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210429-lmc1H8387H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/04/2021

Date de Publication : 29/04/2021